

Commissaire-enquêteur:
Roland VERGER
Chevalier de la Légion d'Honneur

ENQUÊTE PUBLIQUE

prescrite par arrêté n°2019-10-02 de Monsieur le Président de la communauté de communes Gartempe-Saint-Pardoux, pris le 21 octobre 2019 en vue du projet de plan local d'urbanisme intercommunal.

PROCÈS-VERBAL *Établi le 23 décembre 2019*

En application de l'article R123-18 du Code de l'environnement, le commissaire-enquêteur a rencontré le 23 décembre 2019, le président de la communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux.

Au cours de cette réunion, après un bilan général sur l'enquête, toutes les observations et demandes formulées par le public durant l'enquête ont été présentées.

Le présent procès-verbal dresse la liste des points abordés.

BILAN GÉNÉRAL

L'enquête publique s'est déroulée durant 35 jours consécutifs, conformément à l'arrêté n°2019-10-02 du président de la communauté de communes Gartempe-Saint-Pardoux pris le 21 octobre 2019, du 16 novembre au 21 décembre 2019.

Le public a bien été informé de la tenue de l'enquête et a pu s'exprimer au cours des 15 permanences.

Le dossier est complet et conforme aux dispositions réglementaires.

Le public a pu participer dans des conditions satisfaisantes de confidentialité.

Les copies sur support papier et support numérique, des observations portées sur les registres, des courriers et courriels reçus ont été remises au représentant de la collectivité.

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

La participation nombreuse du public, a permis d'établir une synthèse par thème et par commune de toutes les observations et demandes présentées.

Elle est matérialisée dans les tableaux annexés au présent procès-verbal.

Ces derniers ont, de plus, été remis au représentant de la collectivité sous forme électronique.

Ces tableaux comprennent 102 contributions reparties comme ci-après :

- 60 contributions ont été déposées sur les registres mis à disposition dans les différents lieux d'enquête ;
- 22 sont des courriers ou documents remis au cours des permanences, reçus ou déposés dans les différents lieux d'enquête ;
- 20 ont été formulées par courriel.

Quelques personnes ont produit plusieurs contributions. Les numéros mentionnés correspondent à ceux figurant dans les tableaux récapitulatifs de synthèse.

Certaines demandes ont fait l'objet de plusieurs contributions successives reportées : soit sur le même registre, soit sur un registre différent. De même, elles ont parfois été concrétisées en utilisant successivement les différents modes de transmission mis à la disposition du public : report sur un registre, envoi d'une contribution sur le site dématérialisé et envoi d'un courrier. Certains élus se sont parfois fait également l'écho de demandes de particuliers exprimées par ailleurs. Elles ont fait l'objet d'un traitement, concrétisé par une indication permettant de les relier entre elles.

Les documents éventuels, apportant des indications utiles à la compréhension de la contribution, ont été reproduits et joints sur supports papier et numérique afin de ne pas alourdir le texte. Il a été fait mention de l'existence de ces pièces jointes dans le traitement de la contribution.

Si une communication concrète avec un commissaire-enquêteur à l'occasion d'une permanence (200 personnes environ) est toujours privilégiée, on constate que l'utilisation d'internet devient significative : que ce soit au niveau de l'expression du public, ou pour son information.

Le nombre de positions exprimées s'avère significatif, l'intérêt de la population s'est également révélé important comme le démontre le nombre de visites constatées à l'occasion des permanences du commissaire-enquêteur. Cela représente un total de 170 visites environ pour 15 permanences, soit une moyenne d'une visite constatée toutes les 15 à 20 minutes. Malgré une absence de participation au cours d'une permanence, le dimensionnement du nombre de permanences semble avoir été particulièrement bien évalué par l'organisateur de l'enquête. On a pu également constater d'une part la nécessité de prolonger quelques permanences et, d'autre part, que les files d'attente étaient parfois importantes. Le nombre de visiteurs est équivalent à 3,8 % de la population de la communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux et plus de 5 % du nombre de logements. Il est à noter qu'aucune observation ne concerne la commune de Balledent.

Si on constate une prépondérance des particuliers dans la répartition des qualités des déposants, on y relève également des contributions de collectivités et d'associations.

Quelques contributions individuelles sont présentées par de jeunes agriculteurs et un jeune artisan en travaux publics.

Chacune des observations et demandes du public est abordée individuellement et une réponse sera formulée. Elles ont été classifiées suivant les thèmes indiqués face à chacune d'elle dans les tableaux d'annexe. Ainsi chaque contributeur peut consulter le ou les thèmes relatifs à son observation afin de comprendre comment elle a été traitée.

Il a été remarqué, hormis parfois les plans de zonage et plus rarement encore le règlement, un manque d'intérêt global du public pour la consultation des dossiers mis à l'enquête. Ceux-ci se limitant principalement et presque exclusivement à exprimer leur demande de reclassement de parcelle.

La cristallisation des contributions du public a été particulièrement marquée sur des demandes de modification de zonage notamment celles relatives à la constructibilité.

L'essentiel des observations formulées, concernent des demandes de constructibilité, justifiées :

- en comparaison des autres constructions proches ;
- en raison de la viabilité constatée des parcelles ;
- par des projets de construction d'habitations et/ou d'investissements touristiques ;
- pour préserver les intérêts des héritiers ;
- en raison des frais qu'ils ont dû payer lors de l'acquisition des parcelles concernées ou de leur transmission alors qu'elles étaient encore constructibles ;
- etc.

Des demandes particulières à vocation agricole sont formulées et plusieurs erreurs sont signalées.

Quelques rencontres avec le commissaire-enquêteur portaient sur des problématiques de taxations foncières qui n'avaient pas pu être résolues par les collectivités concernées.

La remise en cause globale des études et notamment le volet environnemental est principalement portée par la fédération LNE (Limousin Nature Environnement), agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à participer aux débats environnementaux dans le cadre des instances consultatives.

Quelques contributions comprennent plusieurs thèmes.

Trois associations ont contribué à l'enquête. Deux collectivités et deux établissements publics ont présenté des contributions.

Ces contributions sont traitées individuellement ci-après dans toutes leurs composantes.

Les observations et demandes ont été présentées sous trois formes :

- les observations portées sur les registres sont préfixées R avec un numéro d'ordre (ex : R2) ;
- les courriers reçus en mairies ou au siège de l'enquête et les documents remis lors des permanences sont préfixés L avec un numéro d'ordre (ex : L1) ;
- les courriels sont préfixés C avec un numéro d'ordre (ex : C1).

CONTRIBUTIONS DES ASSOCIATIONS

1°/Zones à défendre (contribution L15)

Elle remet en cause la complétude des études environnementales et transmet divers compléments. Elle est opposée à l'extension de la ZAC de la Croisière en l'état du dossier.

2°/Limousin Nature Environnement (LNE) (contributions C8, C9, C17)

Signale l'insuffisance et les manquements des études environnementales. Elle déplore également le caractère surdimensionné du projet d'extension du PAC de La Croisière.

Transmet la copie de ses contributions en phase de concertation qui ne sont pas prises en compte et/ou qui n'apparaissent pas dans le projet arrêté de PLUi.

Fait état de l'absence dans l'élaboration du PLUi, des projets du département sur la commune de St-Pardoux. Elle met en avant l'augmentation de l'artificialisation des sols occasionnée par ces projets.

Elle souhaite que ce projet de PLUI soit revu à la baisse en terme d'urbanisation et d'artificialisation des sols.

3°/Association de défense de la nature (ADN) (contribution C14)

Découvre et déplore les projets d'installation d'éoliennes sur le territoire. Cela défigure le paysage, détruit l'environnement, altère la santé des personnes et des animaux, enrichit des promoteurs et va à l'encontre de la préservation de la qualité de vie de la population. Dans ce contexte, elle pose 27 questions et attend des réponses claires.

CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

1°/Mairie de Saint Sornin Leulac (contributions L6, R45, R46, R56+L22, R57)

La municipalité rapporte des demandes faites par des habitants de la commune au cours de l'élaboration du PLU de St Sornin Leulac et au cours de l'élaboration du PLUi Gartempe St-Pardoux. Elle présente également 4 demandes concernant la collectivité.

Elle est porteuse d'un projet d'installation d'un artisan maçon, concernant la parcelle ZD 70 avec possibilité d'échange avec les parcelles ZD 11 et 12 avec reclassement de la parcelle qui est actuellement en zone N.

Elle demande pour la collectivité, la requalification de la parcelle ZO73 afin de pouvoir implanter une station service à l'entrée du centre bourg. Elle remet un projet de 42 pages.

Demande la modification du plan afin de permettre l'implantation d'une activité d'habitats inclusifs. Joint le courrier L22 (délibération 2019-47).

Apporte son soutien à l'extension du PAC de La Croisière.

2°/Département de la Haute-Vienne (contribution C7)

Le département demande le reclassement d'une parcelle en zone agricole déjà aménagée en espace de loisirs. Il souhaite l'extension des zones NI pour la mise en œuvre des équipements de loisirs projetés.

3°/SMIPAC (contribution C10)

Le syndicat transmet un dossier de présentation et de projection à court terme du PAC de la Coisière.

4°/CHAMBRE D'AGRICULTURE de la Haute-Vienne (contribution C19)

Elle réitère et complète son avis formulé au titre de la consultation des PPA et attire à nouveau l'attention sur la situation du GAEC de MAZERNAUD à St Pardoux et des GAEC du BOUDET et COLLIN à St Amand.

A l'issue de la rencontre, le commissaire-enquêteur a informé le président de la communauté de communes qu'il disposait, conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'environnement, d'un délai de quinze jours pour produire ses observations en réponse au regard de chacun des questionnements exprimés.

Le commissaire-enquêteur



Roland VERGER

DOCUMENTS ANNEXES ET PIÈCES JOINTES

- Tableaux de synthèse des observations et demandes par thèmes ;
- Tableaux récapitulatifs par commune ;
- Copie sur supports papier et numérique des contributions reçues par courriers postaux ou remis lors des permanences, référencées L1 à L22 ;
- Copie sur supports papier et numérique des contributions reçues par voie électronique, référencées C1 à C20 ;
- Copie sur support papier et numérique des observations du public portées sur les registres de l'enquête, référencées R1 à R59.

Département DE LA HAUTE-VIENNE



*Communauté de communes
Gartempe Saint-Pardoux*

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan local d'urbanisme intercommunal

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

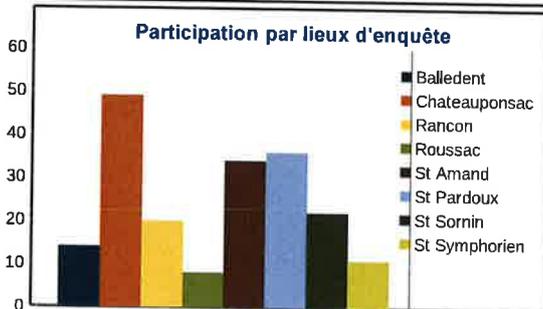
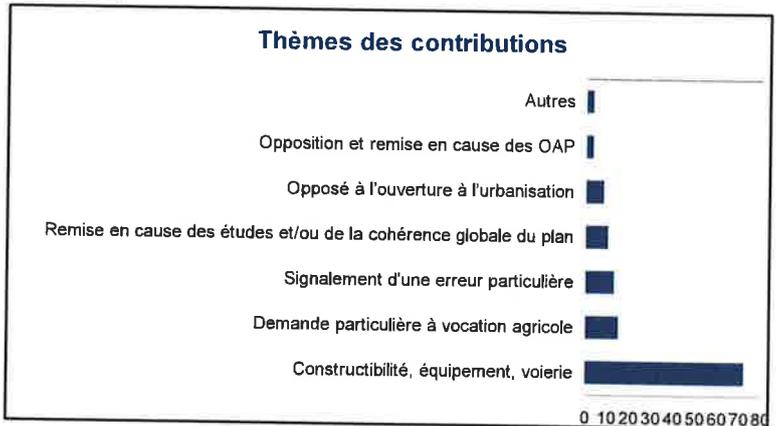
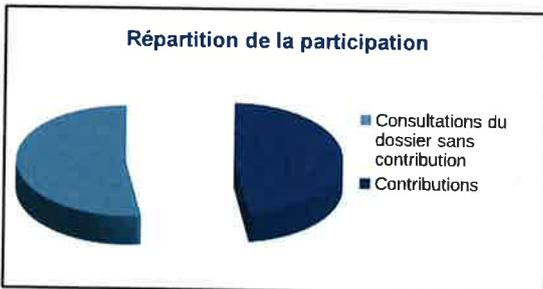
LÉGENDE

Abréviations	Significations
C	COURRIEL
R	REGISTRE
L	LETTRE OU CONTRIBUTION
CD	CONSULTATION DU DOSSIER SANS CONTRIBUTION

CONSOLIDATION DE LA PARTICIPATION ET DES CONTRIBUTIONS

	Consultations du dossier sans contribution	Contributions					
Totaux :	112	102	72	15	13	10	
	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signallement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation	Opposition et remise en cause des OAP	Autres

Participation totale	214
-----------------------------	------------



ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE										COMMENTAIRES	
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signallement d'une entrée particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation	Opposition et remise en cause des OAP	Autres	
18 nov. 19	ROUMILHAC P et CARLUS R	C1	1	1							dito R7
28 nov. 19	GRAND M	C2	1	1							dito R4
30 nov. 19	GRAND M	C3	1	1							Demande le changement de destination pour le bâtiment agricole situé sur la parcelle n° ZV 150 à St Amand Magnazeix. La grange est attenante à une maison d'habitation. Madame Grand demande que ce bâtiment soit constructible.
1 déc. 19	MARTIN A	C4	1	1							Demande le changement de destination du bâtiment agricole situé sur la parcelle ZV115 sur la commune de St Amand Magnazeix afin de le transformer en habitation.
1 déc. 19	LABROUSSE JB	C5	1	1							Transmet le plan se rapportant à la contribution R2 sur la commune de Roussac.
9 déc. 19	PASQUET J	C6	1	1							Demande que la parcelle n° ZB 54 à St Amand soit constructible et demande un changement de destination pour des constructions situées sur les parcelles ZB56, ZB60 et ZB61.
11 déc. 19	Département de la Haute-Vienne	C7	1	1		1					Demande le reclassement d'une parcelle en zone agricole déjà aménagée en espace de loisirs. Souhaite l'extension des zones NI pour la mise en œuvre des équipements de loisirs projetés.
12 déc. 19	Association LNE	C8	1				1	1	1		Signale l'insuffisance et les manquements des études environnementales. Elle déplore également le caractère surdimensionné du projet d'extension du PAC de La Croisière.
12 déc. 19	Association LNE	C9	1			1	1	1			Transmet la copie de ses contributions en phase concertation qui ne sont pas prises en compte et/ou qui n'apparaissent pas dans le projet arrêté de PLU.
12 déc. 19	SMIPAC	C10	1	1							Transmet un dossier de présentation et de projection à court terme du PAC de la Coisière.
13 déc. 19	MATHIEU C	C11	1	1							dito R38 sur la commune de St Pardoux
13 déc. 19	GRAND M	C12	1	1							Demande de réétudier le classement du village de Laschamps compte-tenu du potentiel de développement économique du PAC de la Croisière.
16 déc. 19	MAGNAT J	C13	1				1	1			Émet un avis défavorable au projet de PLU et remet en cause les études portant sur le volet environnemental notamment et juge le projet d'extension du SMIPAC hallucinant.
16 déc. 19	Association ADN	C14	1				1				Découvre et déplore les projets d'installation d'éoliennes sur le territoire. Cela défigure le paysage, détruit l'environnement, altère la santé des personnes et des animaux, enrichit des promoteurs et va à l'encontre de la préservation de la qualité de vie de la population. Dans ce contexte, elle pose 27 questions et attend des réponses claires.
17 déc. 19	DUBOIS C	C15	1	1			1				Souhaite avoir une copie des pièces issues de l'enquête publique. Remet en cause le zonage des villages du Chézeau et de Laschamps à St Amand Magnazeix.
17 déc. 19	VALADE JP	C16	1	1							Demande l'autorisation de construire une extension sur la parcelle 487 d'une maison existante située sur la parcelle 416 à St Pardoux.
18 déc. 19	Association LNE	C17	1			1	1	1	1		Fait état de l'absence dans l'élaboration du PLU, des projets du département sur la commune de St-Pardoux. Elle met en avant l'augmentation de l'artificialisation des sols occasionnée par ces projets. Elle souhaite que ce projet soit revu à la baisse en terme d'urbanisation et d'artificialisation des sols.
20 déc. 19	CAMUS	C18	1	1							Demande que la parcelle YB 174 à St Amand soit constructible pour la réalisation d'un garage, d'une piscine, une terrasse et un autre aménagement.
20 déc. 19	CHAMBRE D'AGRICULTURE de la Haute-Vienne	C19	1		1			1			Réitère et complète son avis formulé au titre de la consultation des PPA et attire à nouveau l'attention sur la situation du GAEC de MAZERNAUD à St Pardoux et des GAEC du BOUDET et COLLIN à St Amand.
21 déc. 19	GAEC du BOUDET CHAMPS	C20	1		1		1	1			Demande la révision du zonage concernant le projet d'extension du PAC de La Croisière. Ce projet en l'état remettrait en cause la pérennité de l'activité de cette exploitation.
Totaux			20	13	2	3	7	6	2	0	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A BALLEDENT										COMMENTAIRES	
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation		Opposition et remises en cause des DAP
29 nov. 19	CD		14								
Totaux			14	0	0	0	0	0	0	0	0

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A CHATEAUPONSAC										COMMENTAIRES		
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Remise en cause des études de cohérence globale ou plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation		Opposition et remise en cause des CAP	Autres
16 nov. 19	JOLLY A	R1		1	1							Demande que la parcelle n°16 en prolongement de la zone UV sise les Perrières à Chateauponsac soit partiellement constructible.
16 nov. 19	LABROUSSE JB	R2		1	1							Sollicite une extension de la construction de sa maison d'habitation sur les parcelles 140/141 à Roussac pour une surface de 40 m². Voir plan transmis par courriel CS.
16 nov. 19	DUDILIEU R	R3		1	1							Demande que la parcelle n°1102 à Chateauponsac soit classée constructible
16 nov. 19	GRAND M	R4		1	1							Demande que la parcelle ZV 115 à Laschamps commune de Saint Amand Magnazeix soit constructible pour une maison d'habitation.
16 nov. 19	LAJARIGE F	R5		1	1	1						Souhaite connaître le zonage envisagé concernant les parcelles n° 1050, 1077, 1081, 1052, 1053, 1081, 1080, et 1056 au village de Châtre à Chateauponsac pour une construction dans la grange cadastrée n°1050 et l'acquisition d'une partie de la voie communale et de la parcelle 1057.
16 nov. 19	M. et Mme FOUCAUD S	R6		1	1							Demande une extension située sur la parcelle 1406 à Chateauponsac pour la création d'un appentis pour garer les véhicules, ce dernier étant adossé à la construction figurant sur la parcelle 1429.
16 nov. 19	ROUMILHAC P et CARLUS R	R7		1	1	1						Ces jeunes agriculteurs demandent que la parcelle n° B 264 au lieu dit Puymarron à Chateauponsac soit constructible pour la réalisation d'une maison d'habitation à proximité de leur exploitation.
16 nov. 19	GAVANIER JF	R8		1	1							Demande le reclassement en zone constructible des parcelles n° F 204 et F 955 à Chateauponsac.
16 nov. 19	BONNY A	R9		1	1							Demande que la parcelle n° F 517 a Chateauponsac devienne constructible.
16 nov. 19	RUEFF M	R10		1	1							Demande que la parcelle n° 396 en prolongement de la zone 1AU à Chateauponsac soit constructible.
16 nov. 19	CD		6									
9 déc. 19	FOUCAUD	R6 bis		1	1							Annule et remplace la contribution R6. Demande une extension située sur la parcelle 1406 à Chateauponsac pour la création d'un appentis pour garer les véhicules, ce dernier étant adossé à la construction figurant sur la parcelle 1432.
9 déc. 19	GENY C	L14		1		1	1					Demande le reclassement des parcelles n° 104, 132 et 101 ZT à St Amand Magnazeix, en zone N et indique la présence de végétation significative et de zones humides
9 déc. 19	Association « ZONES à DEFENDRE »	L15		1				1	1	1		Remet en cause la complétude des études environnementales et transmet divers compléments. Opposée à l'extension de la ZAC de la Croisière en l'état du dossier.
9 déc. 19	REYNAUD P	R33		1	1							Demande la possibilité de construire un abri et une extension sur les parcelles n° 596 et 597 à Chateauponsac
9 déc. 19	DUMONTHEIL JP	R34		1	1							Demande que la parcelle A 647 à Chateauponsac soit constructible comme les parcelles voisines n° 1166 et 1168
9 déc. 19	MATHIEUX	R35		1			1	1				Demande le reclassement du village de Lacombe à Chateauponsac en zone A et non en Uh et demande que les parcelles n° 110, 124, 414, 1328, 1327, 1722 soient reconsidérées en terme de classement
9 déc. 19	DUDILIEU et CHÉNIEUX	R36		1	1							Demandent que les parcelles n° 384 et 385 à Chateauponsac soient constructibles.
9 déc. 19	NOURRIN L	R37		1	1							Demande que les parcelles n° 395 et 396 section H à Chateauponsac soient constructibles.
9 déc. 19	CD		12									
21 déc. 19	VIGNAUD A	R50		1	1							Demande que les parcelles n° 312 et 313 à Les Perrières Chateauponsac soient constructibles
21 déc. 19	ROCH M	R51		1	1							Demande que les parcelles n° 173 et 174 section F Beausoleil à Chateauponsac soient constructibles.
21 déc. 19	PUYGRENIER JC	R52		1	1							Demande que les parcelles O 825, 821 et 826 La Roussille à Chateauponsac soient constructibles.
21 déc. 19	GRELIER ML	R53		1	1							Demande que la parcelle AM 41 Les Combes à St Symphorien sur Couze redevienne constructible pour une extension de maison familiale.
21 déc. 19	CALSOLARI A	R54		1		1						Souhaite décaler la zone N autour de la ferme du GAEC de Berbendes afin de permettre l'agrandissement des bâtiments déjà existants.
	CD		8									
Totaux :			26	23	19	4	2	2	1	1	0	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A RANCON										COMMENTAIRES		
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation		Opposition et remise en cause des OAP	Autres
	PENICHOU	R20		1	1							Propose à l'urbanisation les parcelles n° 1401, 1403, 1404, 161, 1360 à Rancon.
30 nov. 19	GABRILLARGUES	R21+L8		2	1							Demande que la parcelle n°2167 à Rancon soit constructible pour la réalisation d'un gîte de pêche. Remet ce jour 5 photos du site.
30 nov. 19	REFANCHE J	L9		1	1							Demande que les parcelles n°1849 et 1852 à St Pardoux soient constructibles.
30 nov. 19	FAURE B	R22		1	1							Demande la possibilité de modifier une grange située sur la parcelle n° 876 à Rancon pour un usage éventuel de maison d'habitation. Remet ce jour 1 extrait de plan cadastral.
30 nov. 19	ROLLIN D	R23		1	1	1						Demande que les parcelles n° A 132 et A 133 deviennent constructibles car la continuité de l'activité agricole est susceptible de créer des conflits d'usage.
30 nov. 19	CD			5								
18 déc. 19	IMBERT S	R49		1	1							Demande que la parcelle n° 1035 à Rancon soit constructible dans sa globalité afin de pouvoir procéder à une division parcellaire.
18 déc. 19	CD			8								
Totaux :			13	7	6	1	0	0	0	0	0	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A ROUSSAC											COMMENTAIRES	
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Rémise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation	Opposition et remise en cause des CAP		Autres
20 nov. 19	DUSSIER D	L1		1	1	1						Demande que les parcelles 389, 392 et 393 de la section A0 sur la commune de Roussac soient constructibles pour permettre l'implantation d'une structure agricole.
20 nov. 19	TAMISIER M	L2		1	1							Demande que la parcelle n° 186 de la section AR sur la commune de Roussac soit constructible pour les besoins de son entreprise et demande également un agrandissement de son habitation située sur la parcelle 190.
20 nov. 19	CD		6									
Totaux :			6	2	2	1	0	0	0	0	0	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS										COMMENTAIRES		
REÇUES A SAINT AMAND MAGNAZEIX												
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signallement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation	Opposition et remise en cause des OAP	Autres	
22 nov. 19	CHAMBON F	R11		1	1							Demande que la parcelle n° 873 section A de la commune de St Pardoux reste constructible et demande que la parcelle 1208 section B à St Pardoux soit constructible.
22 nov. 19	NICOLAUD R	L3		1	1							Demande que la parcelle n°80 section ZI à Mont Cocu sur la commune de St Amand Magnazeix reste constructible.
22 nov. 19	BARDEAU A	R12		1	1							Demande que la parcelle YL 27 et YL 31 sises à Varnat commune de St Amand Magnazeix soient constructibles.
22 nov. 19	CAMUS	R13		1	1							Demande que la parcelle YB 174 attenante de la parcelle YB. 173 sur la commune de St Amand Magnazeix soit constructible pour l'aménagement d'annexes à la construction existante.
22 nov. 19	GAZONNAUD A	R14		1	1							Demande que les parcelles n°38 et 42 permettent l'extension des bâtiments existants à Couroux sur la commune de St Amand Magnazeix.
22 nov. 19	LAVILLAURROY JF	R15		1	1							Demande que la parcelle n° YC 66 sur la commune de St Amand Magnazeix reste constructible pour un projet de maison d'habitation.
22 nov. 19	VILLELEGER F	L4		1	1		1					Demande que les parcelles YE 4 et YE5a sur la commune de St Amand Magnazeix soient reclassées afin de régulariser la construction existante acceptée en 2009.
22 nov. 19	VILLELEGER O	R16 et L13		2	1							Demande que la parcelle n° 2 a/b de la section YE sise à Varnat commune de St Amand Magnazeix soit constructible.
22 nov. 19	CD			9								
7 déc. 19	COLLET C	R27		1		1	1					Demande le reclassement de son terrain n° 1042 T à St Amand Magnazeix, en zone A ou N et indique la présence de végétation significative et de zones humides
7 déc. 19	GABALDON F	R28 et L10		2	1							Demande que les parcelles E 963 965 et 966 au lieu-dit La Bussière sur la commune de Chateauponsac soient constructibles et classées en zone loisir pour un projet d'arboretum et d'hébergements
7 déc. 19	PASQUET P	L11		1			1					Demande que sa maison située sur la parcelle YB 178 sur la commune de St Amand Magnazeix figure sur les documents graphiques du plan.
7 déc. 19	RIGOUT J A	R29		1			1					Demande que sa maison située sur la parcelle n°6 de la section YC, ainsi que la parcelle attenante lui appartenant, sur la commune de St Amand Magnazeix figure sur les documents graphiques du plan.
7 déc. 19	COLLIN P S	L12		1		1						Demande que la parcelle ZI 37 sur la commune de St Amand Magnazeix reste en zone agricole pour l'installation de son fils.
7 déc. 19	BALLET BASSINET JM	R30		1	1							Demande que la parcelle n°31 section ZD à St Amand soit constructible.
7 déc. 19	BALLET BASSINET M	R31		1	1							Demande que les parcelles n° 88 et 15 section ZC à St Amand Magnazeix soient constructibles.
7 déc. 19	MASSARD E B	R32		1	1	1						Demande la constructibilité dans un rayon de 200m autour des bâtiments agricoles existants et des maisons d'habitation existantes à St Amand Magnazeix
7 déc. 19	CD			6								
20 déc. 19	LAVALLETTE JC	L19		1	1							Demande que la parcelle n° 12 section ZD à St Amand Magnazeix soit constructible.
		Totaux		15	19	13	3	4	0	0	0	0

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A SAINT PARDOUX											COMMENTAIRES	
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation	Opposition et renvoi en cause des CAP		Autres
23 nov. 19	BOUCHERON AD	L5		1	1							Demande que les parcelles n° 1547 et 1548 de la section A soient constructibles et souhaite des modifications d'accès à la parcelle 1546.
23 nov. 19	BUFFETAUD S	R17		1	1							Demande que la parcelle n° 782 section A de la commune de St Pardoux soit constructible.
23 nov. 19	CD		10									
19 nov. 19	MATHIEU C	R38		1	1							Demande que la parcelle n° 1384 à St Pardoux soit en partie constructible pour une extension.
9 déc. 19	LAMARSAUDE JJ	L16		1		1						Demande que la parcelle n° 638 à St Pardoux soit mise en terrain agricole car actuellement soumise à bail agricole.
9 déc. 19	PIGEAULT A	L17		1			1					Demande le classement en zone U2 de la parcelle n°B-642 à St Pardoux.
12 déc. 19	FILLAUX B	R39		1	1							Demande que la parcelle 1063 à St Pardoux redevienne constructible.
12 déc. 19	LAMARSAUDE	R40		1		1						Dito L.16 commune de St Pardoux
12 déc. 19	BRAY	R41		1	1							Demande que les parcelles n° D583, 584, 808 0 St Pardoux soient constructibles en NI pour l'installation d'habitats insolites et de loisirs
12 déc. 19	LOUZE JR	R42		1	1							Demande que la parcelle 1034 à St Pardoux soit constructible pour un projet d'habitat insolite.
12 déc. 19	BOYER JJ	R43		1	1		1					Ne comprend pas l'avis de la COPENAF concernant une partie de parcelle déjà constructible lui appartenant ainsi que l'évocation de la proximité d'un bâtiment agricole.
12 déc. 19	ARDELLIER KIMMEL	R44		1	1							Demandent que les parcelles E 1205 et 1206 a St Pardoux soient constructibles.
12 déc. 19	VALADON R	L18		1	1							Demande que la parcelle n° 298 à St Symphorien redevienne constructible
12 déc. 19	CD		12									
13 déc. 19	MOULINIER JP	R55		1							1	Suggère la création de ZPPAU dans les villages. Considère que les constructions et les hangars ne s'intègrent pas et et créer des protections.
20 déc. 19	GAEC de MAZERNAUD	L20		1		1			1			Ne veut pas que les parcelles n° 1783, 1784, 1785, 1786 de la section B à St ardox soient constructibles.
Totaux :			22	14	9	3	2	0	1	0	1	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A SAINT SORNIN LEULAC										COMMENTAIRES		
DATES	NOMS et Prénoms (initiales)	MOTENS	CD	Contributions	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Signalement d'une erreur particulière	Remise en cause des études et/ou de la conférence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation		Opposition et remise en cause des CAIP	Autres
16 nov. 19	MAIRIE de St SORNIN LEULAC	L6		1	1							La municipalité rapporte des demandes faites par des habitants de la commune au cours de l'élaboration du PLU St Sornin Leulac et au cours de l'élaboration du PLUJ. Gartempe St Pardoux. Elle présente également 4 demandes pour la collectivité.
	DELAUNAY Y et F	R18		1				1				Déplore la possibilité d'implantation d'éoliennes sur le territoire et souhaite un projet collectif.
28 nov. 19	GUERAUD A	L7		1	1							Remet un document de 21 pages concernant un projet d'habitat insolite sur la commune de St Sornin Leulac, nécessitant la constructibilité des parcelles n° 22, 32, 33 de la section YK et n°22 de la section YL avec un reclassement en zone NL.
28 nov. 19	MICHELET N	R19		1	1							Demande que la parcelle n° Z50 à Peu Grand sur la commune de St Sornin Leulac soit constructible.
28 nov. 19	CD			6								
2 déc. 19	MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R45		1	1							Est porteuse d'un projet d'installation d'un artisan maçon, concernant la parcelle ZD 70 avec possibilité d'échange avec les parcelles ZD 11 et 12 avec reclassement de la parcelle qui est actuellement en zone N.
2 déc. 19	MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R46		1	1							Demande la requalification de la parcelle Z073 afin de pouvoir implanter une station service à l'entrée du centre bourg. Remet un projet de 42 pages.
14 déc. 19	DELAUNAY Y et F	R47		1			1					Signale une erreur sur le plan d'assainissement du village de Puychaumet à St Sornin et remet un document de 2 pages.
14 déc. 19	COUZY D	R48		1			1					Signale une erreur de classement des parcelles n° 61,62,63, et 64 Puybeeson à St Sornin qui sont classées en zone agricole, alors qu'elles sont aménagées en parc arborés depuis 40 ans.
	CD			2								
18 déc. 19	MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R56 +L22		2	1						1	Demande la modification du plan afin de permettre l'implantation d'une activité d'habitat inclusifs. Joint le courrier L22 (délibération 2019-47).
19 déc. 19	MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R57		1							1	Apporte son soutien à l'extension du PAC de La Croisière.
21 déc. 19	GENTY D	R58		1	1							Demande que la parcelle YD 57 à St Sornin Leulac soit constructible
21 déc. 19	CHATAIGNON M	R59 +L21		2	1							Demande que les parcelles ZC 31 et 40, ZB 31 et 37, ZE37, ZA10 et ZA7 soient constructibles.
Totaux :		B		14	B	0	2	1	0	0	2	

ANALYSE ET RÉSUMÉ INDICATIF PAR THÈMES DES CONTRIBUTIONS REÇUES A SAINT SYMPHORIEN SUR COUZE										COMMENTAIRES		
DATES	NOMS et Prénoms (Initiales)	MOYENS	CD	CONTRIBUTIONS	Constructibilité, équipement, voirie	Demande particulière à vocation agricole	Simplement d'un aménagement particulier	Revue en cause des études et/ou de la cohérence globale du plan	Opposé à l'ouverture à l'urbanisation		Opposition et remise en cause des OAP	Autres
02/12/19	VAUTRIN B	R24		1	1							Demande que les parcelles n° 103, 104, et 105 section AS à St Symphorien sur Couze soient constructibles.
02/12/19	GABAUD JC	R25		1	1							Demande que les parcelles n° 116, 119 et 120 à St Symphorien sur Couze soient constructibles.
02/12/19	MOUNIER P	R26		1		1						Demande que la section AM à St Symphorien sur Couze soit reclassée en zone agricole.
02/12/19	CD		8									
Totaux :			8	3	2	1	0	0	0	0	0	

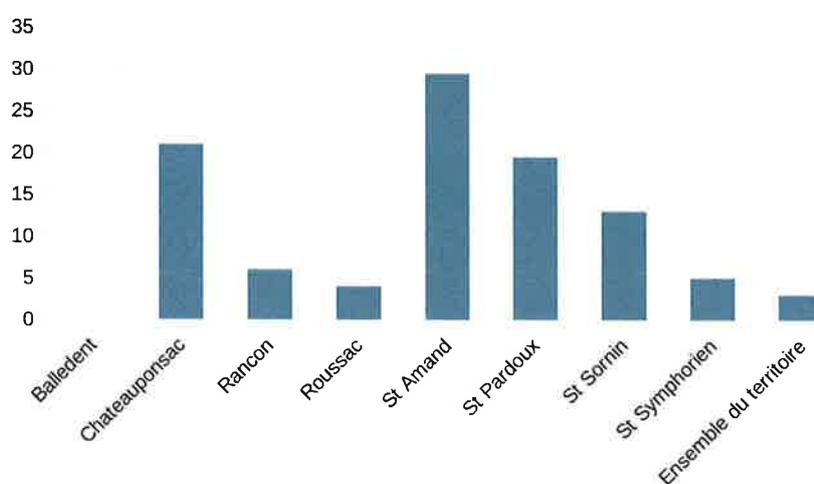


*Communauté de communes
Gartempe Saint-Pardoux*

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan local d'urbanisme intercommunal Gartempe-Saint-Pardoux

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS



LÉGENDE

<u>Abréviations</u>	<u>Significations</u>
C	COURRIEL
R	REGISTRE
L	LETTRE ou DOCUMENT

CONTRIBUTIONS CONCERNANT CHATEAUPONSAC – ANALYSE ET AVIS

NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	PARCELLES	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET
JOLLY A	R1	16	Demande que la parcelle n°16 en prolongement de la zone UV sise les Perrières à Chateauponsac soit partiellement constructible.	
DUDILIEUR R	R3	1102	Demande que la parcelle n°1102 à Chateauponsac soit classée constructible.	
LAJARIGE F	R5	1050, 1052, 1053, 1056, 1057, 1080, 1877, 1081	Souhaite connaître le zonage envisagé concernant les parcelles n° 1050, 1877, 1881, 1052, 1053, 1081, 1080, et 1056 au village de Châtre à Chateauponsac pour une construction dans la grange cadastrée n°1050 et l'acquisition d'une partie de la voie communale et de la parcelle 1057. Agriculteur.	
M. et Mme FOUCAUD S	R6	1429	Demande une extension située sur la parcelle 1406 à Chateauponsac pour la création d'un appentis pour garer les véhicules, ce dernier étant adossé à la construction figurant sur la parcelle 1429.	
FOUCAUD	R6 bis	1406 et 1432	Annule et remplace la contribution R6. Demande une extension située sur la parcelle 1406 à Chateauponsac pour la création d'un appentis pour garer les véhicules, ce dernier étant adossé à la construction figurant sur la parcelle 1432.	
ROUMILHAC P ET CARLUS R	R7 et C1	B 264	Ces jeunes agriculteurs demandent que la parcelle n° B 264 au lieu dit Puymarron à Chateauponsac soit constructible pour la réalisation d'une maison d'habitation à proximité de leur exploitation.	
GAVANIER JF	R8	F 204, F955	Demande le reclassement en zone constructible des parcelles n° F 204 et F 955 à Chateauponsac.	
BONNY A	R9	F517	Demande que la parcelle n° F 517 a Chateauponsac devienne constructible.	
RUEFF M	R10	396	Demande que la parcelle n° 396 en prolongement de la zone 1AU à Chateauponsac soit constructible.	
GABALDON F	R28 et L10	E 963, 965, 966	Demande que les parcelles E 963 965 et 966 au lieu-dit La Bussière sur la commune de Chateauponsac soient constructibles et classées en zone loisir pour un projet d'arboriculture et d'hébergements.	
REYGNAUD P	R33	596 et 597	Demande la possibilité de construire un abri et une extension sur les parcelles n° 596 et 597 à Chateauponsac.	
DUMONTHEIL JP	R34	A 647	Demande que la parcelle A 647 à Chateauponsac soit constructible comme les parcelles voisines n° 166 et 1168.	
MATHIEUX	R35	110 124 414 1328 1327 1722	Demande le reclassement du village de Lacombe à Chateauponsac en zone A et non en Uh et demande que les parcelles n° 110, 124, 414, 1328, 1327, 1722 soient reconsidérées en terme de classement.	
DUDILLEU et CHENIEUX	R36	384 et 385	Demandent que les parcelles n° 384 et 385 à Chateauponsac soient constructibles.	
NOURRIN L	R37	395 et 396	Demande que les parcelles n° 395 et 396 section H à Chateauponsac soient constructibles.	
VIGNAUD A	R50	312 313	Demande que les parcelles n° 312 et 313 à Les Perrières Chateauponsac soient constructibles.	
ROCH M	R51	173 174	Demande que les parcelles n° 173 et 174 section F Beausoleil à Chateauponsac soient constructibles.	
PUYGRENIER JC	R52	825 821 826	Demande que les parcelles O 825, 821 et 826 La Roussille à Chateauponsac soient constructibles.	
CALSOLARI A	R54	B 264	Souhaite décaler la zone N autour de la ferme du GAEC de Berberides afin de permettre l'agrandissement des bâtiments déjà existants.	

CONTRIBUTIONS CONCERNANT RANCON – ANALYSE ET AVIS

NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	PARCELLES	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET	
PENICHOU	R20	161, 1360, 1401, 1403, 1404	Propose à l'urbanisation les parcelles n° 1401, 1403, 1404, 161, 1360 à Rancon,		
GABRILLARGUES	R21+ LB	2167	Demande que la parcelle n°2167 à Rancon soit constructible pour la réalisation d'un gîte de pêche. Remet ce jour 5 photos du site.		
FAURE B	R22	876	Demande la possibilité de modifier une grange située sur la parcelle n° 876 à Rancon pour un usage éventuel de maison d'habitation. Remet ce jour 1 extrait de plan cadastral.		
ROLLIN D	R23	A 132 et 133	Demande que les parcelles n° A 132 et A 133 deviennent constructibles car la continuité de l'activité agricole est susceptible de créer des conflits d'usage.		
IMBERT S	R49	1035	Demande que la parcelle n° 1035 à Rancon soit constructible dans sa globalité afin de pouvoir procéder à une division parcellaire.		

CONTRIBUTIONS CONCERNANT ROUSSAC – ANALYSE ET AVIS

NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	PARCELLES	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET	
LABROUSSE JB	R2 et C5	140 et 141	Sollicite une extension de la construction de sa maison d'habitation sur les parcelles 140/141 à Roussac pour une surface de 40 m². Voir plan plan transmis par courriel C5.		
DUSSIER D	L1	389, 392 393 AO	Demande que les parcelles 389,392 et 393 de la section A0 sur la commune de Roussac soient constructibles pour permettre l'implantation d'une structure agricole.		
TAMISIER M	L2	186 et 190 AR	Demande que la parcelle n°186 de la section AR sur la commune de Roussac soit constructible pour les besoins de son entreprise et demande également un agrandissement de son habitation situés sur la parcelle 190.		

CONTRIBUTIONS CONCERNANT SAINT AMAND MAGNAZEIX – ANALYSE ET AVIS

GRAND M	R4 et C2	ZV 115	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET
GRAND M	R4 et C2	ZV 115	Demande que la parcelle ZV 115 à Laschamps commune de Saint Amand Magnazeix soit constructible pour une maison d'habitation.	
NICOULAUD R	L3	80 ZI	Demande que la parcelle n°80 section ZI à Mont Cocu sur la commune de St Amand Magnazeix reste constructible.	
BARDEAU A	R12	YL 27 YL 31	Demande que la parcelle YL 27 et YL 31 sises à Varnal commune de St Amand Magnazeix soient constructibles.	
CAMUS	R13	YB 174 YB 173	Demande que la parcelle YB 174 attenante de la parcelle YB 173 sur la commune de St Amand Magnazeix soit constructible pour l'aménagement d'annexes à la construction existante.	
GAZONNAUD A	R14	38 et 42	Demande que les parcelles n°38 et 42 permettent l'extension des bâtiments existants à Couroux sur la commune de St Amand Magnazeix.	
LAVILLAUIROY JF	R15	YC 66	Demande que la parcelle n° YC 66 sur la commune de St Amand Magnazeix reste constructible pour un projet de maison d'habitation.	
VILLELEGER F	L4	YE 4 et YE 5a	Demande que les parcelles YE 4 et YE5a sur la commune de St Amand Magnazeix soient reclassées afin de régulariser la construction existante acceptée en 2009.	
VILLELEGER O	R16 et L13	YE e 2 a/b	Demande que la parcelle n° 2 a/b de la section YE aise à Varnal commune de St Amand Magnazeix soit constructible.	
GRAND M	C3	ZV 150	Demande le changement de destination pour le bâtiment agricole situé sur la parcelle n° ZV 150 à St Amand Magnazeix. La grange est attenante à une maison d'habitation. Madame Grand demande que ce bâtiment soit constructible.	
MARTIN A	C4	ZV 115	Demande le changement de destination du bâtiment agricole situé sur la parcelle ZV115 sur la commune de St Amand Magnazeix afin de le transformer en habitation.	
COLLET C	R27	1042 T	Demande le reclassement de son terrain n° 1042 T à St Amand Magnazeix , en zone A ou N et indique la présence de végétation significative et de zones humides	
PASQUET P	L11	YB 178	Demande que sa maison située sur la parcelle YB 178 sur la commune de St Amand Magnazeix figure sur les documents graphiques du plan.	
RIGOUT J A	R29	YC 6	Demande que sa maison située sur la parcelle n°6 de la section YC, ainsi que la parcelle attenante lui appartenant, sur la commune de St Amand Magnazeix figure sur les documents graphiques du plan.	
COLLIN P S	L12	ZT 37	Demande que la parcelle ZT 37 sur la commune de St Amand Magnazeix reste en zone agricole pour l'installation de son fils.	
GENY C	L14	ZT 104, 132 et 101	Demande le reclassement des parcelles n° 104, 132 et 101 ZT à St Amand Magnazeix, en zone N et indique la présence de végétation significative et de zones humides	
Association « ZONES a DEFENDRE »	L15		Remet en cause la complétude des études environnementales et transmet divers compléments divers compléments. Opposée à l'extension de la ZAC de la Croisière en l'état du dossier.	
BALLET BASSINET JM	R30	ZD 31	Demande que la parcelle n°31 section ZD à St Amand soit constructible.	
BALLET BASSINET M	R31	ZC 88 et 15	Demande que les parcelles n° 88 et 15 section ZC à St Amand Magnazeix soient constructibles.	
MASSARD E B	R32		Demande la constructibilité dans un rayon de 200m autour des bâtiments agricoles existants et des maisons d'habitation existantes à St Amand Magnazeix.	
PASQUET J	C6	ZB 54 56 60 61	Demande que la parcelle n° ZB 54 à St Amand soit constructible et demande un changement de destination pour des constructions situées sur les parcelles ZB56, ZB60 et ZB61.	

SMIPAC	C10		Transmet un dossier de présentation et de projection à court terme du PAC de la Croisière.		
GRAND M	C12		Demande de réétudier le classement du village de Laschamps completé du potentiel de développement économique du PAC de la Croisière.		
MAGNAT J	C13		Émet un avis défavorable au projet de PLUi et remet en cause les études portant sur le volet environnemental notamment et juge le projet d'extension du SMIPAC hallucinant.		
DUBOIS C	C15		Souhaite avoir une copie des pièces issues de l'enquête publique. Remet en cause le zonage des villages du Chézeau et de Laschamps à St Amand Magnazeix.		
CAMUS	C18	YB 174	Dito R13. Demande que la parcelle YB 174 à St Amand soit constructible pour la réalisation d'un garage, d'une piscine, une terrasse et un autre aménagement.		
CHAMBRE D'AGRICULTURE de la Haute-Vienne	C19		Réétire et complète son avis formulé au titre de la consultation des PPA et attire à nouveau l'attention sur la situation des GAEC du BOUDET et COLLIN à St Amand.		
LAVALETTE JC	L19	ZD 12	Demande que la parcelle n° 12 section ZD à St Amand Magnazeix soit constructible.		
GAEC du BOUDET CHAMPS	C20		Demande la révision du zonage concernant le projet d'extension du PAC de La Croisière. Ce projet en l'état remettrait en cause la pérennité de l'activité de cette exploitation.		

CONTRIBUTIONS CONCERNANT SAINT PARDoux – ANALYSE ET AVIS

NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	PARCELLES	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET
CHAMBON F	R11	873 A 1208B	Demande que la parcelle n° 873 section A de la commune de St Pardoux reste constructible et demande que la parcelle 1208 section B à St Pardoux soit constructible.	
BOUCHERON AD	L5	1547 A 1548A	Demande que les parcelles n° 1547 et 1548 de la section A soient constructibles et souhaite des modifications d'accès à la parcelle 1546.	
BUFFETAUD S	R17	782 A	Demande que la parcelle n° 782 section A de la commune de St Pardoux soit constructible.	
REFANCHE J	L9	1849 1852	Demande que les parcelles n°1849 et 1852 à St Pardoux soient constructibles.	
LAMARSAUDE JJ	L16 et R40	638	Demande que la parcelle n° 638 à St Pardoux soit mise en terrain agricole car actuellement soumise à bail agricole.	
PIGEAULT A	L17	B 642	Demande le classement en zone U2 de la parcelle n°B-642 à St Pardoux.	
Département de la Haute-Vienne	C7		Demande le reclassement d'une parcelle en zone agricole déjà aménagée en espace de loisirs. Souhaite l'extension des zones NI pour la mise en œuvre des équipements de loisirs projetés.	
MATHIEU C	R38 et C11	1384	Demande que la parcelle n° 1384 à St Pardoux soit en partie constructible pour une extension.	
FILLAUX B	R39	1063	Demande que la parcelle 1063 à St Pardoux redevienne constructible.	
BRAY	R41	583, 584, 808	Demande que les parcelles n° D583, 584, 808 à St Pardoux soient constructibles en NI pour l'installation d'habitats insolites et de loisirs	
LOUZE JR	R42	1034	Demande que la parcelle 1034 à St Pardoux soit constructible pour un projet d'habitat insolite.	
BOYER JJ	R43		Ne comprend pas pas l'avis de la CDPENAF concernant une partie de parcelle déjà constructible lui appartenant ainsi que l'évocation de la proximité d'un bâtiment agricole.	
ARDELLIER KIMMEL	R44	E 1205 et 1206	Demandent que les parcelles E 1205 et 1206 a St Pardoux soient constructibles.	
VALADE JP	C16	416 ET 487	Demande l'autorisation de construire une extension sur la parcelle 487 d'une maison existante située sur la parcelle 416 à St Pardoux.	
Association LNE	C17		Fait état de l'absence dans l'élaboration du PLU, des projets du département sur la commune de St-Pardoux. Elle met en avant l'augmentation de l'artificialisation des sols occasionnée par ces projets. Elle souhaite que ce projet soit revu à la baisse en terme d'urbanisation et d'artificialisation des sols.	
CHAMBRE D'AGRICULTURE de la Haute-Vienne	C19		Réitère et complète son avis formulé au titre de la consultation des PPA et attire à nouveau l'attention sur la situation du GAEC de MAZERNAUD à St Pardoux.	
MOULINIER JP	R55		Suggère la création de ZPPAU dans les villages. Considère que les constructions et les hangars ne s'intègrent pas et créer des protections.	

GAEC de MAZERNAUD	L20	1783 1784 1785 1786 section B	Ne veut pas que les parcelles n° 1783, 1784, 1785, 1786 de la section B à St Pardoux soient constructibles.		

CONTRIBUTIONS CONCERNANT SAINT SORNIN LEULAC – ANALYSE ET AVIS

NOMS et Prénoms (initiales)	MOYENS	PARCELLES	CONTRIBUTIONS	RÉPONSE DU RESPONSABLE DU PROJET	
MAIRIE de St SORNIN LEULAC	L6		La municipalité rapporte des demandes faites par des habitants de la commune au cours de l'élaboration du PLU St Sornin Leulac et au cours de l'élaboration du PLUi Gartempe St Pardoux. Elle présente également 4 demandes pour la collectivité.		
DELAUNAY Y et F	R18		Déplore la possibilité d'implantation d'éoliennes sur le territoire et souhaite un projet collectif.		
GUERAUD A	L7	YK n° 22, 32, 33 et YL 22	Remet un document de 21 pages concernant un projet d'habitat insolite sur la commune de St Sornin Leulac, nécessitant la constructibilité des parcelles n° 22, 32, 33 de la section YK et n°22 de la section YL avec un reclassement en zone NL.		
MICHELET N	R19	Z 50	Demande que la parcelle n° Z50 à Peu Grand sur la commune de St Sornin Leulac soit constructible.		
MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R45	ZD11 et 12 et ZD 70	Est porteur d'un projet d'installation d'un artisan maçon, concernant la parcelle ZD 70 avec possibilité d'échange avec les parcelles ZD 11 et 12 avec reclassement de la parcelle qui est actuellement en zone N.		
MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R46	Z073	Demande la requalification de la parcelle Z073 afin de pouvoir implanter une station service à l'entrée du centre bourg. Remet un projet de 42 pages.		
DELAUNAY Y et F	R47		Signale une erreur sur le plan d'assainissement du village de Puychaumet à St Sornin et remet un document de 2 pages.		
COUTY D	R48	61, 62, 63 et 64	Signale une erreur de classement des parcelles n° 61,62,63, et 64 Puybesson à St Sornin qui sont classées en zone agricole, alors qu'elles sont aménagées en parc arborées depuis 40 ans.		
MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R56+	L22	Demande la modification du plan afin de permettre l'implantation d'une activité d'habitats inclusifs. Joint le courrier L22 (délibération 2019-47).		
MAIRIE de St SORNIN LEULAC	R57		Apporte son soutien à l'extension du PAC de La Croisière.		
GENTY D	R58		Demande que la parcelle YD 57 à St Sornin Leulac soit constructible.		
CHATAIGNON M	R59+	L21	Demande que les parcelles ZC 31 et 40, ZB 31 et 37, ZE37, ZA10 et ZA7 soient constructibles.		

